

Communiqué de presse



ExonHit concède à Merck une licence de son brevet sur les biopuces à contenu d'épissage

Paris France- 7 septembre 2006 –ExonHit Therapeutics SA (code Alternext: ALETH), société de découverte de médicaments et de diagnostics a annoncé aujourd’hui la signature d’une concession de licence de recherche non exclusive à Merck & Co., Inc. de son brevet américain US 6,881,571. Les revenus dérivés par ExonHit de la licence accordée à Merck ne devraient pas excéder 150,000 US dollars par an.

Le brevet américain US 6,881,571 intitulé “Ciblage différentiel qualitatif” a été accordé par l’office américain des brevets le 19 avril 2005 et comporte des revendications couvrant des biopuces conçues pour permettre l’analyse des événements d’épissage de l’ARN.

A propos d' ExonHit Therapeutics

www.exonhit.com

ExonHit Therapeutics est le leader dans l’analyse de l’épissage alternatif de l’ARN, un processus qui lorsqu'il est dérégulé est à l'origine de pathologies.

ExonHit a une stratégie commerciale à plusieurs composantes pour valoriser au mieux sa position dominante dans le domaine de l’épissage alternatif. La société a des revenus provenant de la commercialisation de SpliceArray, une nouvelle génération de puces à ADN permettant aux chercheurs de détecter des informations cruciales sur les pathologies. Ces produits sont commercialisés à travers le monde en partenariat avec les sociétés Agilent et Affymetrix. Dans le domaine du diagnostic, la société a une collaboration stratégique avec bioMérieux afin de mettre au point des diagnostics sanguins dans le domaine des cancers, visant à une meilleure prise en charge du cancer du sein et d’autres cancers majeurs.

En parallèle, ExonHit développe son propre portefeuille thérapeutique dans le domaine des maladies neurodégénératives et des cancers. La société a des essais cliniques en cours, un portefeuille de produits en stade pré-clinique et travaille également en collaboration avec la société Allergan pour la découverte et le développement de nouveaux médicaments dans le domaine de la douleur, de l’ophtalmologie et des maladies neurodégénératives. Cette collaboration procure un financement régulier à ExonHit pour ses efforts de recherche.

ExonHit Therapeutics, fondée en 1997, est basée à Paris et a également un laboratoire de recherche à Gaithersburg (Maryland, USA). La société est cotée sur le marché Alternext d’Euronext Paris (Mnémo : ALEHT ; ISIN : FR0004054427).

Contacts

ExonHit Therapeutics

Bruno Tocqué, Président du Directoire
Philippe Rousseau, Directeur Financier

Tel: 33 1 58 05 47 00
philippe.rousseau@exonhit.com

Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes. En outre, le présent communiqué ne contient que des informations

résumées et ne doit pas être considéré comme exhaustif. Les objectifs, déclarations et informations prospectives d'ExonHit Therapeutics qui pourraient être contenus dans ce document ne sont donnés qu'à des fins d'illustration et reposent sur les appréciations et hypothèses actuelles des dirigeants. Ces objectifs, déclarations et informations prospectives impliquent des risques connus ou inconnus ainsi que des incertitudes qui peuvent affecter les résultats, les réalisations ou la performance, tels que détaillés à la section 4.2 « Facteurs de risques » du Document de Base disponible sur le site Internet d'ExonHit Therapeutics (www.exonhit.com) de manière à les rendre substantiellement différents de ceux attendus dans l'information résumée.

En outre, ExxonHit Therapeutics, ses actionnaires et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, conseils et salariés respectifs n'ont pas vérifié l'exactitude des, et ne font aucune déclaration ou garantie sur, les informations statistiques ou les informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué qui proviennent ou sont dérivées de sources tierces ou de publications de l'industrie ; ces données statistiques et informations prévisionnelles ne sont utilisées dans ce communiqué qu'à des fins d'information.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue français et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.